



Client Malhonnête / Assignment abusive

Par **vitro38**, le **13/10/2018 à 20:59**

Bonjour, Mon client se plaint de malfaçons inexistantes. J'ai terminé un chantier de vitrophanie chez lui il y a un peu plus de deux mois. Le chantier s'est bien passé, le client étant la tout le long pour vérifier l'avancée des travaux. Il m'a réglé directement la totalité du chantier à la fin de ce dernier. Nous nous sommes donc quittés comme il faut, le sentiment du travail accompli ! Et la, à ma grande surprise, je reçois cette semaine un appel de son avocat qui parle de mise en assignation pour malfaçon. Je n'ai eu absolument aucuns contacts avec ce client, aucunes plaintes depuis la fin du chantier !! Et aujourd'hui, je peine à avoir des explications de sa part. Je compte aller le voir pour avoir un minimum d'explications car je ne sais même pas quels seraient ses potentiels malfaçons... Quelles sont mes solutions pour me défendre ? Je vous remercie pour votre aide. PS: J'ai un recommandé à récupérer, il se peut que ça soit de sa part.

Par **Visiteur**, le **13/10/2018 à 22:57**

Bonjour Difficile de vous répondre en l'état d'avancement, attendez d'en savoir davantage.

Par **morobar**, le **14/10/2018 à 19:35**

Bonjour, En fin de chantier on fait signer une réception. Il est possible que des défauts, affiches qui gondolent ou se détachent ou palissent au soleil... apparaissent au bout de quelques temps seulement. Il faut donc répondre à cet avocat que vos travaux sont garantis... x mois, les collants y mois, et que vous attendez une réclamation ou une mise en

cause pour envisager la mise en mouvement de ces garanties.